

Conseil municipal du Mardi 10 juin 2025 COMPTE-RENDU INTERNET

DE202505-604 Nouvelle convention de financement avec les communes Montracol-Montcet et Vandeins du Relais Petite Enfance 2025-2029

Madame le Maire rappelle que le relais petite enfance créé en 2019 a été conçu comme un service itinérant et qu'il fait l'objet depuis 2019 d'une convention de partenariat avec les communes de Vandeins et Montracol pour fixer les règles de son fonctionnement et de son financement.

VU le contrat de DSP signé avec ALFA 3A portant sur la gestion et l'exploitation du multi-accueil, de l'accueil de loisirs sans hébergement et du relais petite enfance pour une durée de 5 années prenant effet au 1^{er} janvier 2025,

VU l'avenant n° 1 au contrat précité acceptant d'intégrer la commune de Montcet dans le dispositif du RPE itinérant de Polliat,

Il propose de signer une convention de financement entre les 4 communes concernées par ce service et donne lecture du projet de ladite convention d'une durée de 5 ans.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention susvisée à signer entre les communes de Polliat, Montracol, Montcet et Vandeins pour la période 2025-2029,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Apéritif dinatoire point et organisation

Mme le Maire rappelle le déroulement de la soirée apéritive du vendredi 27 juin à 19h30 aux élus. Une réunion avec le Comité des jeux avait été faite en amont afin d'organiser au mieux le rôle de chacun.

- Rdv à 18h pour l'installation des chapiteaux, buvette, etc....
- Le Comité se charge des boissons et la commune de la cuisson de bœuf, des chips, du fromage et des tartes.
- Les divers discours sont prévus à 19h45.

Il est décidé de placer la buvette au centre et aucune boisson et nourriture ne seront servis pendant les discours

Remarque : Les membres du Comité semblent avoir plus participé. De ce fait pour éviter ce déséquilibre entre les élus et les membres du Comité des remplacements à la buvette seront mis en place et la vaisselle sera jetable.

Les invitations seront dans les brèves de Vandeins et sur panneau pocket. Les autres invitations seront envoyées par courriels (artisans de la commune, les associations communales et intercommunales, Don du sang, Gendarmerie, les anciens Maire, les Maîtres d'école et les Maires des communes voisines).

Pour l'animation cette année se fera un quizz avec des lots pour les gagnants.

Questions diverses

☞ Mme Le Maire fait un compte rendu suite au rendez-vous du lundi 14 avril, avec Yannick Labalme et M. MAHE du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain).

Pour améliorer notre éclairage public (électrification rurale) la commune peut prétendre à des aides du SIEA , notre commune se situe dans le cas 1, le plus favorable. De plus notre commune est classée RCT, commune Rurale relevant de la Concession départementale dont la part communale de l'accise de l'électricité (anciennement Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)) est versée au SIEA.

☞ Grand Bourg Agglomération nous propose une boîte à outils en support pour les procédures à appliquer sur la commune lorsque nous avons des véhicules abandonnés sur le domaine public. Deux cas à distinguer soit le véhicule abandonné est considéré réparable ou pas épave

- Un abandon pour épave, relevant du Code de l'Environnement et non (du Code de la Route).
- Le Maire dans ce cas-là peut mettre en demeure le propriétaire identifié, en lui demandant par lettre recommandée, sous délai minimum de 10 jours la réparation du véhicule.
- Sinon évacuation vers un Centre VHU agréé si pas possible de le réparer.

Le maire peut faire procéder à la mise en fourrière d'un véhicule si celui-ci gêne la circulation, compromet la sécurité ou contrevient à la réglementation (Code de la Route). Si la commune ne dispose pas de police municipale, la mairie s'adresse à la brigade de gendarmerie la plus proche. Attention, avant toute prescription de mise en fourrière, faire une recherche en vérifiant si le véhicule est volé.

☞ Le Service de Santé Publique rappelle l'été 2024 marqué par 3 canicules, touchant 40% de la population la plus fragile. Afin d'anticiper l'été 2025, il incite les communes à mettre en place un dispositif consistant à lister sur un registre les personnes de plus de 65 ans, afin que les élus puissent intervenir et accompagner ces personnes si besoin.

☞ Le registre pour l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 mai au 6 juin 2025 inclus concernant le plan d'épandage et la plateforme de stockage des boues, de la station d'épuration de Bourg-en-Bresse n'a reçu aucune remarque.

☞ Oliver Gabillet responsable de la commission urbanisme informe les élus sur les nouveaux délais pour les demandes d'urbanisme, suite au décret n°2025-461 du 26 mai 2025 passant de :

- 3 à 5 ans pour les demandes déposées entre le 28/05/22 et 28/05/24
- 3 à 4 ans pour les demandes déposées entre le 01/01/21 et 27/05/22

☞ La commune a été sollicitée par courrier pour la prise de photos aériennes par l'entreprise PIRENAIC. Il ne sera pas donné suite à cette demande.

☞ L'association France ADOP 01 nous informe de la journée du Don d'organes le dimanche 22 juin. Pour reconnaissance auprès des donateurs, il nous demande de bien vouloir afficher gracieusement cette information sur nos supports. Elle nous rappelle également sur notre engagement de 2023 pour la plantation de notre arbre de vie.

☞ La route de Montcet dite RD 45 sera fermée en direction de Vandéins durant la vogue de Montcet le samedi 14 juin de 14h à 00h et le dimanche 15 juin de 6h à 18h pour le vide grenier.

☞ Commerce : une nouvelle rencontre aura lieu, le mercredi 11 juin à 14h30 à la Préfecture de l'Ain en présence des élus avec Clotilde Fournier, Xavier Breton et des agents de l'Agence d'Ingénierie pour étudier le dossier de demande d'aide du projet de réhabilitation du commerce.

☞ Mme Le Maire a noté lors du week-end de la vogue un :

- Manque d'animation le samedi, préjudiciable pour les forains.
- 91 repas en moins le samedi soir.
- Une belle fréquentation à la course cycliste du dimanche, cette course s'est bien passée.

☞ L'ADAPEI nous demande si la commune souhaite participer à l'opération brioche du 6 au 12 décembre 2025. Pour mémoire la commune ne participe plus à cette opération.

☞ Le spectacle de fin d'année « soirée théâtre » des écoles, se déroulera le 23 & 24 & 26 & 27 juin à la salle des fêtes de Montracol.

☞ La fête de l'école sera le vendredi 4 juillet.

Commission urbanisme

Plusieurs recours sur dossier sont en cours sur la commune :

- - 1 pour un problème de couleur de tuiles
- - 1 pour implantation d'un mobil-home

Une demande pour

- - faire une ouverture dans un bâtiment existant pour stationner dans un garage « chemin de Beauvet » Ce bâtiment est le long de la voirie et il n'est pas possible d'imposer le retrait de 5m pour permettre un accès sécurisé en face d'un espace jeux pour enfants. Une réponse sera faite en ce sens.

Commission bâtiment

M. Fontaine Jean-Michel avait demandé un nouveau chiffrage pour les 2 devis :

- le parvis de la salle des fêtes a été validé
- le curage de la Route des Geoffray.

☞ Mme Le Maire informe les élus que l'accès à la cantine est glissant, notre agent de cantine est tombé et a eu 2 jours d'arrêt. Des travaux afin de rendre moins glissant le sol seront faits.

Invitations à venir :

- Mercredi 11 juin à 18h30 inauguration travaux des 3 Logis à Polliat
- Mercredi 11 juin à 15h30 inauguration salle des Fêtes à St Denis les Bourg
- Jeudi 12 juin à 9h pour le tirage au sort des jurés d'assises à Attignat.
- Jeudi 12 juin à 11h salon des maires à Lyon à l'Hôtel de Région.
- Samedi 14 juin Concours de pétanque à Vandeins.
- Le vendredi 20 juin journée de partenariat pour la matinée dédiée au soutien à la parentalité.
- Le vendredi 27 juin à 10h à ALIMENTEC invitation de la SEMCODA Parlons seniors
- AG Sports basket le vendredi 27 juin à 19h15 à St Rémy
- Sénat Mme Goy-Chavent le samedi 28 juin au Monastère de Brou pour les Maires & adjointes femmes

La séance est levée à : 22h30

Le prochain conseil sera le : mardi 8 juillet à 19h30